

SAINT-GENEST-MALIFAUZ INSERTION

« Les jeunes ont témoigné avec beaucoup de sérieux »



■ Régis Viallon a porté ce projet d'enquête, épaulé par Pierrette Vial et les autres administrateurs. Photo Suzanne DREVET

L'association Les Fogières a effectué, pendant trois ans, un travail de recherche sur les jeunes que l'établissement a accueilli au fil des années. Une enquête a été réalisée sur leur devenir. Ce travail est terminé et fera l'objet d'une conférence jeudi 16 novembre. Rencontre avec deux initiateurs de cette enquête.

Les administrateurs des Fogières se sont fortement impliqués dans la recherche des anciens résidents de la maison. Le travail de recherche a été long et difficile. Soixante-deux personnes ont été recensées et trente-deux ont participé à l'enquête. Il fallait mettre en évidence ce que l'établissement a apporté aux enfants pendant leur séjour. Ces enfants ont été accueillis à la suite de mesures judiciaires prises pour les protéger. Les jeunes adultes rencontrés ont apporté leur témoignage avec beaucoup de sérieux et d'émotion parfois, se remémorant un lien familial abîmé.

une insertion difficile. Presque tous sont en bonne santé, une petite minorité est suivie en consultation spécialisée. »

De quoi conforter la nécessité de ces recherches et enquêtes. Pour Régis Viallon, « le passé est toujours là. Nos observations sont plutôt réconfortantes. Notre travail combat des clichés un peu faciles : nos jeunes ne sont ni exclus ni délinquants. On ressent souvent la fragilité du départ à 18 ans. Cette observation est utile voire indispensable pour l'avenir. Comment préparer la sortie ? Le devenir de ces jeunes sera-t-il correctement construit par les professionnels, les administrateurs, les organismes financeurs, le Département ? On peut le croire. La mission commune à tous reste importante. Mais c'est la devise des Fogières. Pour grandir et se construire ».

PRATIQUE Conférence et résultats complets jeudi 16 novembre, à 18 heures, à l'Ireis, 42 rue de la Tour de Varan, Firminy. Entrée libre et gratuite.

Un séjour « bénéfique » pour beaucoup

Régis Viallon, administrateur, explique : « Les enfants rentrent aux Fogières pour plusieurs années : un peu plus de 6 ans en moyenne. Une partie de l'enfance va être vécue ici, l'adolescence aussi. Vient ensuite la période où le jeune adulte de 18 ans doit quitter l'établissement. Ce moment est souvent difficile mais l'évolution vers le bien-être se fait relativement bien au bout d'un certain temps. 60 % des jeunes disent se sentir très bien en quittant Les Fogières et ils sont 88 % à exprimer ce sentiment quelques années après. » Pierrette Vial continue : « Les adultes questionnés déclarent que le séjour leur a été bénéfique, leur scolarité a été maintenue. Aujourd'hui, majoritairement, ils occupent un emploi malgré

Un lieu d'accueil spécialisé

L'établissement Les Fogières est une maison d'enfants à caractère social qui accueille vingt-sept jeunes mineurs de 5 à 18 ans dans le cadre des mesures d'assistance éducative, prononcées par les juges des enfants, et des règlements relatifs à la protection de l'enfance. Les jeunes sont accueillis dans une des deux unités de vie collective ou dans une famille d'accueil. Les jeunes vont dans leur famille régulièrement selon les dispositions judiciaires. Les familles ne rencontrent pas leur enfant dans l'établissement.